LE CHATEAU DE PIERREFONDS

PAR

PAUL DE MARGERIE

Théâtre de l'Opéra.

JEUDI 10 Mai 1866, à 8 heures du Soir.

Un grand CONCERT VOCAL et INSTRUMENTAL, sous la direction de M. Louis FIERRY-HERMAN, Secondée par M. OLIVEIRA et plusieurs autres artistes éminents.

On peut se procurer des billets au bureau de location de l'Opéra de dix h. à trois heures, ainsi que chez M. FLEURY, rue de Chartres No 101.

PRIX DES PLACES — Parquet, loges de premières et loges de secondes, 2f le billet; parterre, 1f 50; troisièmes, 1f.

Le concert commencera à huit heures. 6 mai—0

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI 12 MAI 1866;

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Rocha et Mlle Charles,

Un Garde d'Honneur au 13ème Hussards.

Fanfare militaire en 1 acte, par M. le Colonel A. Coppens.

LA PRIÈRE DU SAH (comédie).

Paroles de M. Placide Cazenave, musique de M. Eug. Chaudesaigues.

TROMB-AL-CA-NAR.

Opérette en un acte, musique d'Offenbach.

LA PAYSANNE.

Parodie, chantée par M. Gilbert.

Le Mariage en Vie.

Comedie en un acte, par MM. le vicomte de Lirac et Félix Rivallas.

Un Gendre en Surveillance.

Comedie en un acte, par MM. Marc Michel et E. Labiche. 6 mai

Grand Concert vocal.

SALLE DES ODD FELLOWS.

7 MAI 1866.

MELLE ANNIE MCLEAN et autres respectueusement à son ami et au public qu'elle donnera un

GRAND CONCERT VOCAL,

dans la salle des Odd Fellows, LUNDI 7 mai, 1866.

Prix du billet, 1f — à vendre au magasin de musique de E. A. Blackmar, rue du Canal No 167; chez La Mache & Dolt, rue Carondelet No 118, et dans la salle du Concert.

Le Concert commencera à huit heures.

29 avril—au 7 mai.

Une grande Fête de Mai

Sera donnée par la Société des Gymnastes et des Chanteurs de cette ville,

Le 6 et le 7 Mai 1866,

AU OAK GROVE, près le Half Way House.

Elle commencera par un grand cortège qui parcourra quelques-unes des rues de cette ville.

Le programme des deux jours se composera d'exercices gymnastiques, de la construction de voiture, bricole, de danses, de tirs, de jeux populaires (volkspiele) &c., &c.

PRIX D'ENTRÉE

Pour les Messieurs..... 1f.

Pour les Dames et les Enfants..... Gratis

Pour le Comité Central,

B. ARMBRUSTER,

F. RIMPEL,

J. UNVERZAGT, Comité spécial.

J. TISCHLENDORF.

6 mai—2f

Un Bal de Charité

SERA donné le 9 mai par les jeunes gens du Deuxième District, dans la Loge la Persévérance, au coin des St Claude et Dumaine, au profit des veuves et des Orphelins, Victimes de la dernière guerre.

Directeurs.

A. F. Lyon	John E. Ross
E. F. Legendre	P. Aussot
A. Gueringer	D. Norton
Chs. Delpit	H. Fay
F. M. Cook	E. Rosin
A. Bandin	N. Peyshoud
Chs. Lerle	E. N. Bardon

BILLETS, $2.00.

Les invitations pour dames s'obtiennent en s'adressant à l'un des Directeurs-dessus, ainsi que dans la Loge au coin des rues Dumaine et St Claude.

28 avril—au 8 mai

Succursale du Musée d'Anatomie de New Yorck,

O pen, 57, grande rue quatre statues importantes, intitulées "La Philosophie du Mariage" et faites au Musée de New York; l'adresse ci-dessus est la succursale du Musée d'Anatomie de New York, sur Rue 63 et 65 de la rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, ou de lui adressant une lettre renfermant 25 cents.

24 4m—5m

WHEELOCK, FINLAY & CO,

DROGUISTES ET IMPORTATEURS

EN GROS,

Au coin des rues Magnolia et Gravier,

Offrent, aux plus bas prix, les articles suivants, imprimés directement, et débarquant du bateau à vapeur Belle Creole et des navires Alabama et Carolina:

23 boucaults SEL DE SOUDE,
500 boîtes BI-CARBE DE SOUDE,
500 caisses VITRES FRANÇAISES, assorties,
3 boucaults GELATINE DE COX,
10 MOUTARDE de Colemen, contenant en verre et en ferblanc,
20 grosses de SAVON brut Windsor, de Lew.

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell—Directeurs et Propriétaires.

LUNDI, MARDI ET MERCREDI,

7, 8 et 9 mai 1866.

Les salles se parfaitement aérées à l'aide d'une puissante machine patentée.

Le seul théâtre ouvert en ville

Dernière semaine de la Compagnie des Variétés

Première représentation de LE SION FRANÇAIS, grand drame militaire. Mlle Christine Dunn, cette charmante et célèbre étoile de JEUNE ARAME. Pantomimes, ballets, pièces burlesques, pièces éthiopiennes, vaudevilles, exercices gymnastiques, chants, danses, &c., &c. Le plus nouveau troupe. 7 mai

Grand Concert vocal.

SALLE DES ODD FELLOWS.

7 MAI 1866.

MELLE ANNIE McLEAN et autres respectueusement à son ami et au public qu'elle donnera un

GRAND CONCERT VOCAL,

dans la salle des Odd Fellows, LUNDI 7 mai, 1866.

Prix du billet, 1f — à vendre au magasin de musique de E. A. Blackmar, rue du Canal No 167; chez La Mache & Dolt, rue Carondelet No 118, et dans la salle du Concert.

Le Concert commencera à huit heures.

29 avril—au 7 mai.

Une grande Fête de Mai

Sera donnée par la Société des Gymnastes et des Chanteurs de cette ville,

Le 6 et le 7 Mai 1866,

AU OAK GROVE, près le Half Way House.

Elle commencera par un grand cortège qui parcourra quelques-unes des rues de cette ville.

Le programme des deux jours se composera d'exercices gymnastiques, de la construction de voiture, bricole, danses, de tirs, de jeux populaires (volkspiele) &c., &c.

PRIX D'ENTRÉE

Pour les Messieurs..... 1f.

Pour les Dames et les Enfants..... Gratis

Pour le Comité Central,

B. ARMBRUSTER,

F. RIMPEL,

J. UNVERZAGT, Comité spécial.

J. TISCHLENDORF.

6 mai—2f

Un Bal de Charité

SERA donné le 9 mai par les jeunes gens du Deuxième District, dans la Loge la Persévérance, au coin des St Claude et Dumaine, au profit des veuves et des Orphelins, Victimes de la dernière guerre.

Directeurs.

A. F. Lyon	John E. Ross
E. F. Legendre	P. Aussot
A. Gueringer	D. Norton
Chs. Delpit	H. Fay
F. M. Cook	E. Rosin
A. Bandin	N. Peyshoud
Chs. Lerle	E. N. Bardon

BILLETS, $2.00.

Les invitations pour dames s'obtiennent en s'adressant à l'un des Directeurs-dessus, ainsi que dans la Loge au coin des rues Dumaine et St Claude.

28 avril—au 8 mai

Succursale du Musée d'Anatomie de New Yorck,

O pen, 57, grande rue quatre statues importantes, intitulées "La Philosophie du Mariage" et faites au Musée de New York; l'adresse ci-dessus est la succursale du Musée d'Anatomie de New York, sur Rue 63 et 65 de la rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, ou de lui adressant une lettre renfermant 25 cents.

24 4m—5m

WHEELOCK, FINLAY & CO,

DROGUISTES ET IMPORTATEURS

EN GROS,

Au coin des rues Magnolia et Gravier,

Offrent, aux plus bas prix, les articles suivants, imprimés directement, et débarquant du bateau à vapeur Belle Creole et des navires Alabama et Carolina:

23 boucaults SEL DE SOUDE,
500 boîtes BI-CARBE DE SOUDE,
500 caisses VITRES FRANÇAISES, assorties,
3 boucaults GELATINE DE COX,
10 MOUTARDE de Colemen, contenant en verre et en ferblanc,
20 grosses de SAVON brut Windsor, de Lew.

Ligne directe pour la France

Bateau-poste français, Capitaine Pierre, Consignataires, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Pour renseignements et autres détails concernant le fret, s'adresser à CHARLES BIENVENU, Courtier.

7 mai—1A,2S.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Passage pour Galveston et Indianola à 2f3 au dessous des prix annoncés sur les cartes pour Galveston.

Départ MERCREDI 9, à six heures du soir.

Le steamer AUSTIN, commandant Wm Surlemper

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus du pied de la rue St Joseph.

Pour fret ou passage s'adresser à

J. C. HARRIS, agent

au coin des rues Camp et Gravier.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.

Il n'est pas reçu de fret après 2 heures et demie p. m.

Fret à 25 pour cent de moins que les prix annoncés dans les cartes.

L'huile de charbon n'est reçue que dans des cuves ferrées en metal.

J. C. HARRIS,

7 mai

Au coin des rues Camp et Gravier.

Pour la RAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS.

Le bon bateau à vapeur TONNEWITZ, commandant Tom Tonnewitz, partira tous les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain pour Ocean Springs et tous les ports intermédiaires.

Tous les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 3 heures du magnifique steamer à hélice pression,

CERCLE,

Commandant Charles Walker,

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LEACH & PERKINS,

Au coin des rues Carondelet et Gravier.

25 avril—1 m

LIGNE DU BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le bon bateau à vapeur à hélice pression CAMELIA, très fin marcheur, commandant A. P. Beardman, continuera, durant ses voyages trois fois par semaine, comme suit:

Les MARDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. a. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 3 h. a. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 h. p. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Quatre billets consécutifs par C. E. Mathot, à cent pour cent du prix de vente, dans le Bureau de Notre-Dame, Nouvelle-Orléans, au moment de l'adjudication, le 9 décembre 1865, chacun de la somme de deux mille cinq cents piastres (2 500) payables à Nouvelle-Orléans, dans la banque de l'Union de Louisiane, au cette ville, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an après échéance, et ayant pour échéance respective, le premier, le 9 décembre 1866, le deuxième, le 9 décembre 1867, le troisième, le 9 décembre 1868, et le quatrième, le 9 décembre 1869, et ayant pour garantie, outre le privilège de l'Etat, une hypothèque spéciale et conventionnelle sur les immeubles ci-après désignés, appartenant au susdit C. E. Mathot, savoir:

Une habitation située dans la Première District de cette ville, au faubourg Delord à l'angle des rues de la Nouvelle-Levée et Erato (ci-devant Hospital) désignée par les numéros 1 et 2 du dessin de Pierre Jno. Pilié, voyer de la ville, le 6 mars 1848 et annexé au procès-verbal de bornage de la Nouvelle-Levée, et ses dépendances, ainsi que le tout a été acquis par ledit C. E. Mathot, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public, en cette ville, en date du 29 avril de la même année.

Ledit terrain mesure, mesure française, quatre-vingt-pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur cent-trente pieds de profondeur entre deux lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, pertinences et appartenances de la dite succession, un seul point appuyant et homologué par les parties ci-dessus et ci-dessous, et ci-après désignées et connues à ce jour.

Le tout séquestre dans l'affaire ci-dessus et suivant inventaire déposé en mon bureau pour rester.

Conditions—Comptant, au moment de la vente et moitié en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

7 mai—10,12,15,19 mai

Ernest Quertier vs Wm B McCutcheon.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,461—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à E. T. Parker, ci-devant shériff, je ferai vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une terre située dans le Deuxième District de cette ville, au faubourg Delord à l'angle des rues de la Nouvelle-Levée et Erato (ci-devant Hospital) désignée par les numéros 1 et 2 du dessin de Pierre Jno. Pilié, voyer de la ville, le 6 mars 1848 et annexé au procès-verbal de bornage de la Nouvelle-Levée, et ses dépendances, ainsi que le tout a été acquis par ledit C. E. Mathot, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, en date du 29 avril de la même année.

Ledit terrain mesure, mesure française, quatre-vingt-pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur cent-trente pieds de profondeur entre deux lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, pertinences et appartenances de la dite succession, un seul point appuyant et homologué par les parties ci-dessus et ci-dessous, et ci-après désignées et connues à ce jour.

Le tout séquestre dans l'affaire ci-dessus et suivant inventaire déposé en mon bureau pour rester.

Conditions—Comptant, au moment de la vente et moitié en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

7 mai—10,12,15,19 mai

Steamers de la Nile-Orléans et de Mobile.

STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS UNIS.

LIGNE MORGAN

POUR MOBILE.

Départ, LUNDI, 7 mai, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf FRANCIS, en fer et à hélice, commandant A. L. Myers

partira ainsi qu'il est ci-dessus et transportera les malles des Etats-Unis.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent à Mobile.

Il n'est pas reçu de fret après 2 heures et demie p. m.

Fret à 25 pour cent de moins que les prix annoncés dans les cartes.

L'huile de charbon n'est reçue que dans des cuves ferrées en metal.

J. C. HARRIS,

7 mai

Au coin des rues Camp et Gravier.

Pour la RAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS.

Le bon bateau à vapeur à hélice pression TONNEWITZ, commandant Tom Tonnewitz, partira tous les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain pour Ocean Springs et tous les ports intermédiaires.

Tous les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 3 heures du magnifique steamer à hélice pression,

CERCLE,

Commandant Charles Walker,

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LEACH & PERKINS,

Au coin des rues Carondelet et Gravier.

25 avril—1 m

LIGNE DU BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le bon bateau à vapeur à hélice pression CAMELIA, très fin marcheur, commandant A. P. Beardman, continuera, durant ses voyages trois fois par semaine, comme suit:

Les MARDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. a. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 3 h. a. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 h. p. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Quatre billets consécutifs par C. E. Mathot, à cent pour cent du prix de vente, dans le Bureau de Notre-Dame, Nouvelle-Orléans, au moment de l'adjudication, le 9 décembre 1865, chacun de la somme de deux mille cinq cents piastres (2 500) payables à Nouvelle-Orléans, dans la banque de l'Union de Louisiane, au cette ville, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an après échéance, et ayant pour échéance respective, le premier, le 9 décembre 1866, le deuxième, le 9 décembre 1867, le troisième, le 9 décembre 1868, et le quatrième, le 9 décembre 1869, et ayant pour garantie, outre le privilège de l'Etat, une hypothèque spéciale et conventionnelle sur les immeubles ci-après désignés, appartenant au susdit C. E. Mathot, savoir:

Une habitation située dans la Première District de cette ville, au faubourg Delord à l'angle des rues de la Nouvelle-Levée et Erato (ci-devant Hospital) désignée par les numéros 1 et 2 du dessin de Pierre Jno. Pilié, voyer de la ville, le 6 mars 1848 et annexé au procès-verbal de bornage de la Nouvelle-Levée, et ses dépendances, ainsi que le tout a été acquis par ledit C. E. Mathot, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, en date du 29 avril de la même année.

Ledit terrain mesure, mesure française, quatre-vingt-pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur cent-trente pieds de profondeur entre deux lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, pertinences et appartenances de la dite succession, un seul point appuyant et homologué par les parties ci-dessus et ci-dessous, et ci-après désignées et connues à ce jour.

Le tout séquestre dans l'affaire ci-dessus et suivant inventaire déposé en mon bureau pour rester.

Conditions—Comptant, au moment de la vente et moitié en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

7 mai—10,12,15,19 mai

PAR WM. SYER.

Grand salon de tir, No 90, rue St-Charles, près de la Place Commerciale

Succession de ROBERT COBURN.—No 96,920.

PAR WILLIAM SYER, encanteur

Bureau: No 31, Place Commerciale

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date du 7 mai 1866, il sera vendu, à l'encan public, mardi le 15 mai, à 11 heures du matin, au Bureau des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Charles:

Le dit terrain est désigné par le No sept, d'après un plan de M. Bernard, d'autre, dressé par Frédéric Williams, député arpenteur-général, daté du deux mars 1846 et déposé au Bureau de l'S. Cotton, ci-devant inspecteur public en ville, et consistant, mesure anglaise, cent-trente pieds de face à la dite rue Thalie sur cent-quarante de profondeur de chaque côté entre deux lignes, entre ligne parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des demandeurs, suivant lots du rapport d'Edward Barnett, notaire public en cette ville, en date du deux mars 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en monnaie courante, nationale.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

Au même, à partir d'OCEAN SPRINGS

Les DIMANCHES, MARDIS,

Les MERCREDIS SOIR.

Les VENDREDIS MATIN.

Le fret destiné à ce bateau doit être convenablement préparé, adressé, l'on peut en prendre connaissance au bureau de la compagnie) et envoyé au dépôt du chemin de fer Pontchartrain une heure avant le convoi des passagers.

Le samedi il ne sera POSITIVEMENT pas reçu de fret au bureau de la Place, 1 Bureau 2. M.

Pour plus de détails, s'adresser à

COHEN & SOHL,

Bureau, Place du Canal, No 16.

19 avril—1m

LIGNE REGULIERE DE LOUISVILLE.—Fort Louisville, Evansville, Cairo, Columbus, Memphis, Vicksburg, Terre Haute, Indianapolis, INDIANA, seul, fin marcheur et ayant d'excellents arrangements avec le Jeune Tennessee Coal or District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le 9 mai, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Ce bateau se marait avec le supérieur sous le rapport de la vitesse, de la commodité des chambres et du confort que les passagers trouvent à bord.

On peut voir la plan des chambres, prendre le passage et s'inscrire pour le bateau au bureau.

MARTIN, DOLHONDE & COBB, agents.

27 avril— 37, rue Natchez

Départ, tous les JEUDIS, à 5 heures du soir, du pied de la rue Gravier, le GREY EAGLE, capitaine J. M. White—Pour Napoléon, Point Pleasant, Lake Providence, Leading, Ashton, Fletcher's Point, Sparkman's, Leading, Lake Providence, Goodrich's Landing, Gunnison, Hill's Point, Rodney, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.

GREY EAGLE a maintenant le service de Vicksburg et des Bonds et partir JEUDI de chaque semaine.

5 avril—1m

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS, à 3 heures du soir, et de Vicksburg, tous les SAMEDIS, à 3 heures du soir.—Pour les Opelousas, Washington, Fort Barrd, Simsport, Pontbourbon du Bayou Rouge, et tous les débarcadères intermédiaires, sur le Bayou Teche, tableaux et de la rivière Atchafalaya. Le paquet de bateaux-poste réguliers de Vicksburg, Nouvelle-Orléans, FIRENZE, capitaine G. Hinchley, commandant M. Kenison, prendra comme d'usage. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. S. CARLIN, 35, Old-Levee.

P. S.—L'IRENE prendra des passagers pour tous les points de la côte.

J. S. PAGAUD, agent d'annonces.

26 avril—1m 3, Falcon street.

PAQUEBOT REGULIER POUR JEFFERSON

Le bon bateau à vapeur BLANCHE, commandant MERCREDI, 11 avril, à 5 heures du soir.

Le magnifique steamer à passagers, d'un léger tirant d'eau

CAPITAINE STEPHENS,

capitaine MAURICE LASSERGNE, N. CARPENTER, commandant, partira pour Jefferson, Smithland, Saxton, Fort Gibson, Sherwood, Gordon, Bonne Terre, Mount Moselle, Cotile, Alexandria, Normandy, Barbin's et tous les ports intermédiaires, sur la rivière Rouge, comme suit: 1, 2, 3, 4, 5.

Mercredi.....	11 avril
Mercredi.....	18 avril
Mercredi.....	2 mai
Mercredi.....	23 mai

Pour fret ou passage, s'adresser à

CHARLES BIENVENU,

Courtier.

Ligne directe pour le Havre.

Bateau-poste français, Capitaine Pierre, Consignataires, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Pour renseignements et autres détails concernant le fret, s'adresser à CHARLES BIENVENU, Courtier.

7 mai—1A,2S.

ALEX. HILLET SON EPOUSE vs ADAM WARNINER.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à moi adressé, je vendrai le 12 mai, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Delord, ayant pour ses quatre côtés, quatre lignes droites, mesurant ensemble cent-trente pieds de front sur cent-quarante de profondeur, entre deux lignes parallèles, et formant une superficie de cinq mille sept cent soixante pieds carrés, bornant d'un côté d'un côté le terrain de Mme Thalie, d'autre le terrain de Mme Jacquemin, d'un côté le terrain de Mme Thalie, et d'autre le terrain de Mme Jacquemin, ainsi que le tout se comporte et se poursuit, sans garantie, ainsi que le tout a été acquis par ledit Adam Warniner, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, le 29 avril 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

5 avril—14,23,30—7m

EVERETT LANE vs THEODORE S RANSOM

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,153—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, 1 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Delord, ayant pour ses quatre côtés, quatre lignes droites, mesurant ensemble cent-trente pieds de front sur cent-quarante de profondeur, entre deux lignes parallèles, et formant une superficie de cinq mille sept cent soixante pieds carrés, bornant d'un côté d'un côté le terrain de Mme Thalie, d'autre le terrain de Mme Jacquemin, d'un côté le terrain de Mme Thalie, et d'autre le terrain de Mme Jacquemin, ainsi que le tout se comporte et se poursuit, sans garantie, ainsi que le tout a été acquis par ledit Adam Warniner, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, le 29 avril 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

5 avril—14,23,30—7m

PAR WM. SYER.

Grand salon de tir, No 90, rue St-Charles, près de la Place Commerciale

Succession de ROBERT COBURN.—No 96,920.

PAR WILLIAM SYER, encanteur

Bureau: No 31, Place Commerciale

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date du 7 mai 1866, il sera vendu, à l'encan public, mardi le 15 mai, à 11 heures du matin, au Bureau des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Conti et Charles:

Le dit terrain est désigné par le No sept, d'après un plan de M. Bernard, d'autre, dressé par Frédéric Williams, député arpenteur-général, daté du deux mars 1846 et déposé au Bureau de l'S. Cotton, ci-devant inspecteur public en ville, et consistant, mesure anglaise, cent-trente pieds de face à la dite rue Thalie sur cent-quarante de profondeur de chaque côté entre deux lignes, entre ligne parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des demandeurs, suivant lots du rapport d'Edward Barnett, notaire public en cette ville, en date du deux mars 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en monnaie courante, nationale.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

Grande Vente de Chevaux, Mulets et Bugg[illegible]

A l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 71.

Succession de JOSEPHINE TOLEDANO, veuve de Jean Louis Drouet.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau—Hôtel-de-ville et Passage de la Bourse.

LUNDI, 7 mai 1866, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'Hôtel-de-ville, Place d'Armes, rue Chartres, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Theard, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de Jean Louis Drouet, contre Jean Drouet, et en conformité de l'ordonnance de partage en date du 10 avril 1866, dûment enregistrée, le tout ci-après désigné:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delord, ayant pour ses quatre côtés, quatre lignes droites, mesurant ensemble cent-trente pieds de front sur cent-quarante de profondeur, entre deux lignes parallèles, et formant une superficie de cinq mille sept cent soixante pieds carrés, bornant d'un côté d'un côté le terrain de Mme Thalie, d'autre le terrain de Mme Jacquemin, d'un côté le terrain de Mme Thalie, et d'autre le terrain de Mme Jacquemin, ainsi que le tout se comporte et se poursuit, sans garantie, ainsi que le tout a été acquis par ledit Adam Warniner, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, le 29 avril 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Succession de feue MICHOINE ELIZABETH DUPRE, veuve de L. H. DEMOUY.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,784—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er mars 1866 et mis à exécution par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, 1 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un lot de marchandises suivant inventaire déposé en mon bureau.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

Succession de feue MICHOINE ELIZABETH DUPRE, veuve de L. H. DEMOUY.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19,784—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er mars 1866 et mis à exécution par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, 1 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delord, ayant pour ses quatre côtés, quatre lignes droites, mesurant ensemble cent-trente pieds de front sur cent-quarante de profondeur, entre deux lignes parallèles, et formant une superficie de cinq mille sept cent soixante pieds carrés, bornant d'un côté d'un côté le terrain de Mme Thalie, d'autre le terrain de Mme Jacquemin, d'un côté le terrain de Mme Thalie, et d'autre le terrain de Mme Jacquemin, ainsi que le tout se comporte et se poursuit, sans garantie, ainsi que le tout a été acquis par ledit Adam Warniner, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, le 29 avril 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Succession de feue MICHOINE ELIZABETH DUPRE, veuve de L. H. DEMOUY.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,784—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er mars 1866 et mis à exécution par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, 1 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delord, ayant pour ses quatre côtés, quatre lignes droites, mesurant ensemble cent-trente pieds de front sur cent-quarante de profondeur, entre deux lignes parallèles, et formant une superficie de cinq mille sept cent soixante pieds carrés, bornant d'un côté d'un côté le terrain de Mme Thalie, d'autre le terrain de Mme Jacquemin, d'un côté le terrain de Mme Thalie, et d'autre le terrain de Mme Jacquemin, ainsi que le tout se comporte et se poursuit, sans garantie, ainsi que le tout a été acquis par ledit Adam Warniner, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, le 29 avril 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

HENRY LEGENDRE, [illegible] vs WILLIAM HOLMES.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 29 avril 1866 à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, 1 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'île Delord, ayant pour ses quatre côtés, quatre lignes droites, mesurant ensemble cent-trente pieds de front sur cent-quarante de profondeur, entre deux lignes parallèles, et formant une superficie de cinq mille sept cent soixante pieds carrés, bornant d'un côté d'un côté le terrain de Mme Thalie, d'autre le terrain de Mme Jacquemin, d'un côté le terrain de Mme Thalie, et d'autre le terrain de Mme Jacquemin, ainsi que le tout se comporte et se poursuit, sans garantie, ainsi que le tout a été acquis par ledit Adam Warniner, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, le 29 avril 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

Adolphe Kergosien vs. la veuve P. Quave & Bernard Capella, agent de John Harris in solido.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,811—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procéderai, le 1 MAI 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, au faubourg Delord à l'angle des rues de la Nouvelle-Levée et Erato (ci-devant Hospital) désignée par les numéros 1 et 2 du dessin de Pierre Jno. Pilié, voyer de la ville, le 6 mars 1848 et annexé au procès-verbal de bornage de la Nouvelle-Levée, et ses dépendances, ainsi que le tout a été acquis par ledit C. E. Mathot, suivant acte de vente passé par devant Me Pitard, notaire public en cette ville, en date du 29 avril de la même année.

Ledit terrain mesure, mesure française, quatre-vingt-pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur cent-trente pieds de profondeur entre deux lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, pertinences et appartenances de la dite succession, un seul point appuyant et homologué par les parties ci-dessus et ci-dessous, et ci-après désignées et connues à ce jour.

Le tout séquestre dans l'affaire ci-dessus et suivant inventaire déposé en mon bureau pour rester.

Conditions—Comptant, au moment de la vente et moitié en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,

Sheriff de la paroisse d'Orléans.

TRUMAN C. HOLMES, JOHN HAWKINS, subrogé aux droits du demandeur vs WILLIAM HOLMES.

SIXIEME COUR de District de la